

ciée du culte dans l'intervalle de cinq années.

Or, aujourd'hui, la commission vient nous dire que la ville interviendra dans la proportion de 5 à 12, c'est-à-dire que les 50,000 francs seront donnés si l'on justifie une dépense de 120,000 francs. Je demande ce qui l'autorise à poser ce chiffre ? Rien dans la discussion, rien dans la délibération du 18 mai, rien dans les engagements pris par M. le doyen. Il a toujours dit : « Donnez-moi 50,000 francs, j'en ai recueilli 25 à 30 mille ; en continuant mes démarches, je pourrais arriver, grâce à notre subsides, à faire une dépense totale de 90,000 à 100,000 francs. »

M. le conseiller fait remarquer à M. Toulemonde qu'il n'est pas parlé de 120,000 francs, que ce chiffre de 5 à 12 est une proposition établie pour que la subvention suive l'exécution au prorata de l'avancement des travaux.

M. Toulemonde-Nollet : J'arrive au contrôle des matériaux par une commission, à l'approbation des dessins d'exécution par M. le maire et par M. le directeur des travaux municipaux. Il faudra donc que tout dans l'exécution, dans la construction reçoive cette double sanction.

Et si tout ne s'est pas passé au gré de l'administration, que deviendra le subsides ? — je vois dans cette mesure de graves entraves.

M. le maire : Il est incontestable que l'administration et la commission doivent veiller à la bonne exécution d'une œuvre qui reviendra à la ville. M. le doyen ne pourra que se féliciter de voir des personnes compétentes lui préférer leur concours et exercer un contrôle efficace sur la bonne exécution des travaux.

Il ne saurait venir à l'idée de personne de faire de ce contrôle une entrave à l'œuvre, au contraire. D'ailleurs, ni M. le doyen lui-même, ni les donateurs des terrains ne se plaignent de cet appui moral, de ce concours qui ne peuvent amener que de bons résultats.

M. Toulemonde Nollet : J'apprends volontiers que la commission marche d'accord avec M. le doyen et les donateurs des terrains ; pourtant j'ai eu des scrupules dont je dois faire part au conseil. On me disait, il y a quelques instants, qu'il est impossible aux propriétaires de céder une rue de 16 mètres, que jamais ils n'y consentiraient. Si la commission a un engagement qui mette fin à mes doutes, tant mieux, qu'elle veuille bien nous le communiquer.

Quant à M. le doyen, je désirerais savoir si la commission lui a présenté le rapport qu'elle vient de nous lire, et s'il a déclaré marcher d'accord avec elle.

M. L. Willem : M. le doyen n'a pas lu le rapport ; mais la commission a lieu de croire que ce rapport ne contient que des points sur lesquels on est d'accord avec M. le doyen.

Après une courte discussion, il est décidé que le rapport sera communiqué à M. le doyen que la commission visitera à cet effet, et qu'on écrira aux intéressés pour être fixé sur la largeur de la rue A.

La question est remise à la prochaine réunion. (A Suivre)

Faits Divers

— Voici trois nouvelles dépêches de Boston :

Boston, 11 novembre.
L'incendie d'hier a duré 25 heures ; il a dévasté une étendue de 70 acres.
Les pertes ne dépassent pas 100 millions.

Les négociants en cuirs et en marchandises sèches ont beaucoup souffert.

L'intérieur de la Bourse et l'hôtel de la poste sont détruits.

L'église de la Trinité est en ruines. Les troupes gardent les propriétés.

Il y a plusieurs morts et beaucoup de blessés.

On craignait une panique financière. M. Boutwell a télégraphié que ces craintes ne sont pas fondées, et il a promis toute l'aide possible.

Boston, 11 novembre.
Ce matin, l'incendie a éclaté de nouveau après minuit ; quoique violent, on espère qu'on rendra maître.

Chicago et les autres villes ont offert leur assistance.

Des meetings, en vue d'apporter quelque soulagement aux incendiés, sont convoqués partout.

Boston, 11 novembre.
A cinq heures du matin, le deuxième incendie a été éteint.

Il a été causé par l'explosion du gaz. Six magasins ont été détruits.

— On mande de Versailles, 11 novembre : Les communiens inculpés dans l'assassinat de l'abbé Duguerry ont été jugés aujourd'hui.

Batton a été condamné à vingt ans de travaux forcés ; Ercker, dix ans ; d'autres, à des peines diverses ; quatre ont été acquittés.

— L'Union du Vaucluse rapporte qu'un meurtre a été commis vendredi dernier à l'auberge de la Gabelle, située sur le territoire de la commune de Mounieux. Un Italien, ancien officier, dit-on, de l'armée de Garibaldi, s'y présentait et s'y livrait pendant son repas à des propos tout à fait menaçants contre l'aubergiste et sa famille. Un des serviteurs de la maison, voyant qu'il n'y avait pas moyen de se débarrasser de l'individu, le coucha en joue en lui intimant l'ordre de se retirer. Eteindre la lumière qui éclairait la salle et chercher quelque chose sous sa blouse furent la réponse de l'Italien. A cette vue, le domestique lâcha la détente de son arme et l'étranger tomba mortellement frappé en pleine poitrine. La justice est saisie de l'affaire.

— Le Toulonnais dit que : L'escadre américaine, si impatiemment attendue à Toulon où elle a laissé d'excellents souvenirs, était mouillée le 23 octobre sur rade de Cadix, se disposant à venir hiverner.

On parle également de l'arrivée d'une division navale russe, mais ce fait paraît beaucoup moins certain.

— Voici les détails que publie aujourd'hui le Courrier de Saône-et-Loire sur la catastrophe de Montceau-les-Mines, que nous annonçait hier une dépêche de Mâcon :

« Ce matin, 8 novembre, vers neuf heures, une explosion a eu lieu dans une des galeries inférieures du puits Sainte-Eugénie. »

Aussitôt prévenus, M. l'ingénieur en chef de la mine et MM. les ingénieurs divisionnaires se sont rendus sur le lieu de l'accident et sont descendus dans le puits pour prendre les mesures nécessaires de sauvetage, avec un certain nombre d'ouvriers qui se sont mis de suite à leur disposition.

Le courant d'air dérangé par l'explosion et rétabli en moins d'une demi-heure, on put procéder à la remonte des ouvriers tués ou blessés.

Vers deux heures, le sauvetage était terminé, et c'est alors qu'on acquit la triste certitude que le nombre des morts s'élevait à 38. Les blessés sont au nombre de 6 seulement.

Quant aux causes de l'accident, on en est réduit aux conjectures.

D'après l'inspection des lieux, il est probable que l'explosion a été provoquée par l'imprudence d'un mineur qui aurait allumé un coup de mine avec une allumette enflammée, malgré les défenses incessantes et répétées. L'auteur présumé de cette terrible catastrophe, qui, du reste, en a été l'une des premières victimes, avait, au moment même de l'explosion, à dix mètres de lui à peine, l'ouvrier proposé tout spécialement à l'allumage des coups de mine.

L'inhumation des victimes aura lieu demain dans la soirée.

— Le Figaro raconte un fait bien bizarre :

Les marchandises de légumes secs installées au marché qui a lieu chaque samedi aux Halles centrales, voyaient régulièrement arriver, à cinq heures du matin, depuis quelques semaines, un fort extraordinaire original, qu'elles avaient, à l'unanimité, surnommé le Père Haricot.

Le Père Haricot était orné d'un long nez crochu surmonté de lunettes bleues derrière lesquelles pétillaient des yeux jaunes, ce qui donnait à ses prunelles un reflet vert ; il portait invariablement une immense houppelande bordée de chinchilla, de laquelle sortaient deux jambes maigres comme des branches de bois sec... Il parcourait successivement tous les étalages, triait les haricots avec soin, en choisissant quelques-uns sur lesquels il prétendait voir un signe particulier, et les payait invariablement un sou pièce, en bredouillant d'une petite voix cassée :

— Ceux-là ont une âme... Elle dort parce qu'ils sont secs !...

Un jour, il apprit à une marchande qu'il en avait 999, que c'était un nombre magique, et qu'il ne reviendrait pas. En effet, on ne le revit plus.

Nous avons eu la curiosité de prendre quelques renseignements sur ce bizarre personnage. C'était un ancien médecin du nom de D..., domicilié dans un petit appartement de la rue du Vert-Bois. Quand nous sommes arrivés, il était mort depuis deux jours.

Toute la journée, depuis trois mois, il avait fait subir à ses légumes certaines préparations invraisemblables, dans la conviction qu'il arriverait à réveiller leurs âmes, et finirait ainsi par avoir une armée de Mandragores reconnaissantes à son service. Un beau matin, l'idée lui vint que ses légumes, arrivés à un état magique suffisant, lui donneraient une puissance magique s'il les avalait sans les mâcher... C'est ce qu'il essaya de faire ; mais, arrivé à moitié de sa besogne, il fut pris d'indigestion et en mourut.

— Le Times trace un tableau effrayant des inondations qui désolent l'Italie :

« L'habitant des plaines de Mantoue, de Rovigo, de Ferrare et de Modène sait qu'il a pour ainsi dire une mer suspendue au-dessus de sa tête ; que le cours de chaque

rivière et de chaque canal est non-seulement de niveau avec le toit de sa maison, mais encore, dans certains cas, avec le clocher de l'église paroissiale, et que la simple crevasse d'une digue ou le débord de l'énorme masse liquide suffirait à provoquer une catastrophe. L'Italie semble être cette année sous le coup d'un désastre sans précédents. Les eaux se sont élevées à des hauteurs inconnues. Les deux tiers de la province de Mantoue et un tiers de la province de Ferrare ont été submergés. Plus de 20,000 familles sont sans abri.

De vastes étendues de sol sont transformées en lacs, à la surface desquels on distingue la pointe des arbres, le sommet des toits, et les cadavres flottants des animaux domestiques. Granges, fermes, si solidement bâties en ces contrées, et beaucoup d'églises n'ont pu résister à la violence de ce déluge. Un grand nombre d'êtres humains ont péri, et la condition des survivants n'est guère moins à déplorer. Le bétail arraché aux flots se meurt faute de fourrage. La moisson engrangée, les champs emblavés, tout est perdu. La plus riche des plaines, il y a à peine un mois, est devenue un marais affreux, destiné à garder pendant de longues années les marques et la dévastation. Et les ravages ne sont pas limités aux basses terres du Pô : partout les rivières se répandent hors de leur lit ; les eaux couvrent la Péninsule.

Nouvelles du soir.

(Service particulier du Journal de Roubaix.)

Paris, 12 novembre.

M. Thiers assistait hier, à la séance. Il s'est entretenu avec plusieurs députés, notamment avec M. Edmond Adam, M. de Marcère, etc.

Les impressions sur les dispositions de l'Assemblée sont fort divergentes selon les personnes que l'on interroge. Les uns voient tout en rose et les autres tout en noir. Il est certain que les projets constitutionnels rencontreront plus d'obstacles qu'on ne le pensait d'abord. Il n'est pas probable qu'aucune proposition à cet égard soit déposée avant la fin du mois.

La droite a tenu hier soir une seconde réunion aux Réservoirs sous la Présidence de M. de Larcy. Une centaine de membres en viron y assistaient.

La démission de M. Costa de Beauregard, comme secrétaire de l'Assemblée y a été annoncée à la réunion. On a également annoncé que MM. de Meaux, de Barante et de Rémusat manifestaient le désir d'abandonner leurs sièges au bureau de l'Assemblée, pour se conformer au précédent qui fit retirer, il y a six mois, trois des secrétaires de la Chambre.

La réunion a décidé que n'ayant pas le temps de s'entendre avec le centre droit pour pourvoir à ces trois dernières vacances, elle maintiendra demain sur ses listes MM. de Meaux, de Barante et Paul de Rémusat.

Après une longue discussion sur le choix d'un secrétaire, elle a chargé son bureau de désigner le membre qui devra remplacer M. Costa de Beauregard.

A l'issue de la séance, le bureau a proposé M. Cazenove de Pradines.

M. de Kergorlay a appelé les délibérations de la réunion sur l'expulsion du prince Napoléon, en engageant ses collègues à interpellier le gouvernement à ce sujet. Il a été observé à la réunion que le parti bonapartiste devait soutenir le prince Napoléon et attaquer le gouvernement. Il a été décidé qu'on lui laisserait l'initiative, mais que le débat arriverait à la tribune, la réunion, — tout en manifestant hautement sa répugnance pour le personnage qui dans une circonstance mémorable, au Sénat, excitait le gouvernement dont il faisait partie, à faire fusiller les princes de la Maison de Bourbon s'ils revenaient en France, — soutiendrait lui contre le gouvernement une violation du droit et de la liberté.

On assure que le général Changarnier demandera aujourd'hui à la Chambre de fixer un jour pour son interpellation.

Le centre gauche et le centre droit se réuniront aujourd'hui.

D'après le Journal des Débats, M. Casimir Périer a déclaré à ses amis qu'il refusait absolument toute candidature pour les fonctions de vice-président de la Chambre.

Les obsèques de M. Sauvage, membre de l'Assemblée nationale et directeur des chemins de fer de l'Est, auront lieu demain mercredi, à 10 heures précises, à l'église de la Trinité.

Marseille, 11 novembre.

Plusieurs journaux de Marseille rapportent une scène d'altercation entre le maire Guinot et le conseiller Cognand et confirment qu'il y a eu des voies de fait.

Le préfet a décidé que l'affaire serait déferée à la justice.

Le procureur général est arrivé.

Marseille, 11 novembre.

On mande de Rome à la date du 11 novembre : Le pape, recevant quelques patriciens

romains qui dirigent des écoles catholiques du soir, a formulé le vœu que leur exemple trouve de nombreux imitateurs dans le monde chrétien. Recevant ensuite une députation des dames d'Albano, le pape a loué le zèle qu'elles déploient pour les bonnes œuvres, spécialement pour l'éducation chrétienne des enfants ; il a ajouté : En travaillant à la sanctification d'autrui, il ne faut pas oublier la sienne. Sa Sainteté termina ensuite en recommandant une dévotion spéciale à St-Joseph, patron de l'église.

Monseigneur Nardi est revenu de son second voyage d'Allemagne. Contrairement aux assertions des journaux, il n'était chargé d'aucune mission.

Madrid, 11 novembre, soir.

Une bande carliste a paru en Biscaïe.

A Vittoria, les officiers d'artillerie ne voulant pas se présenter devant leur nouveau capitaine Hidalgo, se sont déclarés malades. Cette attitude est attribuée à la conduite de ce capitaine, comme officier d'artillerie lors de l'insurrection de 1866. On assure que quelques officiers seront traduits devant le conseil de guerre.

Rome, 11 novembre.

Le chanoine Duplessis est arrivé de Paris pour obtenir l'autorisation d'introduire dans le diocèse de Paris la liturgie romaine qui est en vigueur dans le reste de la France.

Madrid, 11 novembre.

Les mécaniciens du chemin de fer de Tarragone à Lerida se sont déclarés en grève. Leur service est complètement interrompu.

COMMERCE

Dépêches télégraphiques.

Havre, 12 novembre.

(Dépêche de MM. Kablé, Boswilwald et Co, représentés par M. Bulteau-Desbonnets.) Ventes 1,000 b. assez bonne demande, prix soutenus, livrable calme, sans changements.

Liverpool, 12 novembre.

(Dépêche de MM. Kablé, Boswilwald et Co, représentés par M. Bulteau-Desbonnets.) Ventes 8,000 b. marché lourd.

Avis divers.

HAVRE — Lundi 18 novembre 1872. — Cette semaine commence comme la dernière s'est terminée, c'est-à-dire avec des affaires calmes, mais assez régulières, et des prix sans variation sensible pour disponible, mais toujours faibles. Nous notons 984 b. dont 318 b. Amérique. Il s'est en outre traité passablement d'Oomra, des Bengale à 62 fr., des Sorocoba à 117 fr., quelques Cocanadah à 75 50 et 76 fr., et des petits Surate à 50 fr.

A livrer, on a cédé à 118 fr. 300 b. Louisiane low middling, par dernier navire mis en charge.

On a fléchi samedi soir à 115 fr. pour Louisiane janvier à mars. On a fait encore ce matin les premiers mois au même prix, mais nous n'avons rien connu cette après-midi.

Nous n'avons qu'une première dépêche de Liverpool estimant les ventes à 8 ou 10,000 b. sans changement.

Nous cotons :

Très ord. Louisiane 125 --
Low Midd. L^e en mer (suiv. dist.) 122/124 --
ditto en charge 118 --
Ordinaire Fernambo arg 115 --
Bon ordinaire Oomra 86 --
New Oomra, en charge et en mer N --
Bon ord. Timmivelly 87 --
Ordinaire Cocanadah 75 --
Bon ordinaire Bengale 63 --

MARSEILLE, 9 novembre. — Cotons. — Marché complètement nul.

Laines. — Marché calme. On a vendu : 12 b. agneaux Samsoum, à fr. 2 25 le kil.; 15 Samsoum suint, à fr. 95, les 50 kil., conditions d'usage.

Soies et Cocons. — Marché tenu, mais plus calme. On a vendu : 500 kil. cocons Volo jaune, à fr. 26 r. 4; 1000 kil. cocons Bucharest jaune, à fr. 25, r. 4; 17 b. cocons Nouka doubles, à fr. 6 40; 1 b. douppions, à fr. 25 50; 1 b. douppions à fr. 27 50.

ALEXANDRIE, 6 novembre. — Cotons : Marché calme et prix déprimés ; toutefois, il n'y a pas de pression à la vente. La qualité des arrivages est médiocre. On cote comme suit : good fair, 10 1/2 d.; good fair blanc, 10 1/2 d.; fully good fair, 10 7/8 à 11 1/4 d.; good, 11 3/4 à 12 1/4 d.; le tout coût et fret. Recettes de la semaine, 115,000 cantaires contre 80,000 cantaires l'an passé pendant la même semaine correspondante. Expéditions de la semaine, 8,000 balles.

Change : sur Londres à 3 mois de date, 95 3/8 d.

Frets : Pour Londres, 40 s.

BIBLIOGRAPHIE

Le dictionnaire historique de la France de M. Ludovic Lalanne

M. Ludovic Lalanne vient de rendre un véritable service au public intelligent et lettré. Il a eu l'heureuse idée de réunir en un seul volume tous les documents relatifs à l'histoire de France ; il ne s'agit pas seulement de ces renseignements généraux qui peuvent se trouver dans toutes les biographies et dans toutes les histoires, mais bien de ces détails particuliers et techniques qui ne se rencontrent que dans les ouvrages spéciaux et qui nécessitent des recherches aussi longues que pénibles.

Librairie Hachette et Co et chez tous les libraires. Un volume in-8 de 1400 pages de 1843 pages ; prix, broché : 21 fr. ; relié : 25 fr. 50.

gues que minutieuses. Tels sont par exemple les articles sur le blason, sur les monnaies, sur le calendrier, sur la photographie, sur l'origine et l'histoire des familles nobles, sur la chronologie, sur les anciennes divisions territoriales, sur notre histoire diplomatique et militaire. Ces documents et bien d'autres que nous ne pouvons même énumérer, donnent une importance et une utilité incontestables à ce Dictionnaire historique de la France, qui va prendre sa place à côté du Dictionnaire d'histoire et de Géographie de Bouillet, et du Dictionnaire des Contemporains de Vapereau : il ne sera pas moins apprécié que ces deux ouvrages qu'il accompagne et qu'il complète.

Pour paraître sous quelques jours

ALMANACH DE ROUBAIX POUR 1873.

(Deuxième année)

Se trouvera à la librairie Alfred Reboux, rue Nain, 1, et chez tous les libraires.

MÉDECINE INTIME médiate des rétrécissements, maladies sexuelles, vices du sang, impuissance, pertes, épuisement nerveux, etc. etc.; les malades peuvent se traiter seuls et en secret avec la 31^e édition du PETIT GUIDE MÉDICAL du docteur Corbin, médecin spécial. Pour le recevoir franco sous double enveloppe, envoyer 2 fr. 80 en timbres à l'auteur, 39, rue Neuve-des-petits-Champs, à Paris. 3006.

BOURSE DE LILLE

DU 11 NOVEMBRE 1872

COURS PRÉCÉDENT.

FONDS DE L'ÉTAT

Rente 3 0/0 53 ..
Rente 4 1/2 0/0 76 50
Rente 5 0/0 83 25
Emprunt 5 0/0 1871. 64 fr. 90 ver. 87 171/2
Emprunt 5 0/0 1872. 21-50 versés. 86 85
Obligations 6 0/0 1870. 498 75

OBLIGATIONS DES VILLES.

Paris 1855-1860 373 75
Paris 1865 436 25
Paris 1869 272 50
Paris 1871. 243 25
Lille 1860 92 ..
Lille 1863 85 ..
Lille 1868 455 ..
Roubaix-Tourcoing, remb. à 50 fr. 36 05
Armentières 75 50
Bordeaux 81 ..
Département du Nord 81 ..
Amiens 95 ..
Mines de Béthune

VALEURS LOCALES

Caisse commerciale de Lille, Verlay 535 ..
Caisse commerciale de Roubaix, Verlay 510 ..
Caisse d'escompte Pérot et Co. 596 ..
Crédit industriel et de Dépôts Nord 525 ..
Comptoir commercial Devidler et Co. 520 ..
Gaz de Wazemmes c. dé. 1350 ..
Lille, assurances contre l'incendie 1330 ..

CHARBONNAGES

Azincourt 425 ..
Bruy 4500 ..
Bully-Grenay (le sixième) 475 ..
Carvin 940 ..
Courrières 13100 ..
Escarpettes 1750 ..
Ferfay 940 ..
Lens 11000 ..
Lévin (action libérée)
Meurchin 965 ..
Vicoigne et Neux
Buchy-anx-Bois (actions nouvelles)

CHEMINS DE FER

Actions Nord 289 75
Obligations Nord 275 ..
id. Lyon fusion anciennes 69 50
id. Lyon fusion nouvelles 280 ..
id. Orléans 276 ..
id. Midi 274 50
id. Ouest 240 ..
id. Lille à Béthune 238 75
id. Lille à Valenciennes.

ANNONCES

Un décret du 28 décembre 1870 autorise l'insertion dans le JOURNAL DE ROUBAIX des AVIS DE VENTES JUDICIAIRES, FORMATIONS DE SOCIÉTÉS et autres PUBLICATIONS LEGALES ET JUDICIAIRES.

Etude M^e TACQUET, notaire à Roubaix.

A VENDRE

par adjudication publique,

les capitaux de deux assurances sur la vie, de la Compagnie générale,

S'élevant : l'une à 4,333 fr. et l'autre à 4,000 fr., à toucher fin 1869, ou au décès des assurés, avec les parts de bénéfices qui seront attribuées aux polices.

L'an 1872, le jeudi 14 novembre, deux heures de relevée, ledit M^e TACQUET, procédera à cette adjudication en son étude, sise rue de Lille, 15. 3012

A Vendre ou à Louer

une habitation et une usine en rez-de-chaussée, nouvellement construite et susceptible d'agrandissement, avec ou sans son mobilier industriel, situé quai de Dunkerque, le long du nouveau canal et près la route de Tourcoing. S'adresser rue du Collège, 160.